

C  
O  
M  
M  
U  
N  
I  
Q  
U  
E  
  
D  
E  
  
P  
R  
E  
S  
S  
E

## DANGER IMMINENT au GHU Paris :

### Le CAC Amado plus que jamais menacé de fermeture !

Les 3 organisations syndicales représentatives du personnel CGT, CFDT et SUD de l'établissement alertent sur l'entêtement de la direction du GHU à fermer le Centre d'Accueil et de Crise (CAC) Amado, dès le 1<sup>er</sup> février 2026, privant ainsi la population des 5<sup>èmes</sup> et 7<sup>èmes</sup> arrondissements de cette unité de 6 lits de crise, ouverte 24h/24 et 7j/7, emblématique de la psychiatrie publique de secteur.

Nos 3 organisations syndicales ont pourtant tenté à plusieurs reprises d'ouvrir la discussion autour de projets alternatifs à cette fermeture, avec le soutien des professionnels composant le collectif de défense du CAC, sans aucune concession de la direction.

La réintégration des locaux au 17 rue Garancière, 75006, après une délocalisation temporaire à l'hôpital Sainte-Anne pour travaux de désamiantage, s'accompagnerait d'une dégradation inacceptable du service. La direction prévoit en effet une réouverture sans les six lits de crise qui constituaient le cœur de l'unité, et une réduction de l'activité à un fonctionnement strictement ambulatoire, limité du lundi au vendredi de 9h à 19h.

Une telle décision priverait les habitants de ces arrondissements d'un dispositif de crise 24h/24, réduirait les prises en charge, accroîtrait la pression sur les urgences et ferait disparaître un modèle éprouvé depuis plus de quarante ans, qui repose sur l'accès immédiat, la prévention des hospitalisations longues et le maintien à domicile grâce à des lits de crise et une équipe pluridisciplinaire.

Alors que la Grande cause nationale dédiée à la santé mentale vient d'être prolongée en 2026, il est d'autant plus incompréhensible qu'un dispositif essentiel de prise en charge des crises psychiatriques soit fragilisé. Cette décision contredit les orientations nationales qui appellent au renforcement de l'accès aux soins psychiques et au maintien de structures de proximité.

De nombreux soutiens institutionnels se sont déjà exprimés au sujet de cette fermeture :

- Vœu adopté à l'unanimité au Conseil municipal de Paris en novembre dernier,
- Vote unanime contre ce projet dans les instances du GHU (CSE – F3SCT)
- Prises de position transpartisane de plusieurs sénateurs, élus régionaux et maires d'arrondissement.

Tous ces soutiens légitiment le maintien du CAC avec ses moyens, ils témoignent de l'importance stratégique de ce centre pour la santé mentale du territoire.

La Ville de Paris, copropriétaire des locaux avec le Sénat selon la convention de 1977, dispose des moyens juridiques pour s'opposer à cette réaffectation.

Face à l'urgence, nous appelons la municipalité à s'opposer au projet de fermeture, à intervenir auprès de la direction du GHU Paris et à abandonner ce projet qui menace un service vital pour nos concitoyens.

Les syndicats CGT, CFDT et SUD, avec le collectif de défense du CAC, appellent à un rassemblement le Mardi 6 janvier 2026 à 14h devant le CAC (17 rue Garancière, Paris 6).

Fait à Paris, le 19 décembre 2026